

PROGRAM™ G

Date de création : 08-11-2017

Date de mise à jour : 21-01-2021

Informations et posologie

Espèces cibles



Espèce cible complément

Chiens.

Indications d'utilisation, spécifiant les espèces cibles

Affections à insectes sensibles au lufénuron.

Chez les chiens :

- traitement prophylactique de la multiplication des puces par stérilisation des œufs.

Administration

Voie d'administration



Voie d'administration complément

Voie orale.

Posologie

10 mg de lufénuron par kg de poids corporel, une fois par mois, par voie orale, au moment du repas, soit 1 comprimé pour 1 chien pesant de 20 à 40 kg, et 2 comprimés pour les chiens pesant plus de 40 kg, une fois par mois.

En général, la première administration a lieu environ 2 mois avant la période habituelle de premières infestations et est poursuivie jusqu'à la fin de la période d'infestation habituellement constatée.

Le traitement pourra être prolongé, en dehors des périodes habituelles, pour éviter tout risque de réinfestation ultérieure.

Composition qualitative et quantitative Principes actifs et excipients à effets notoires

Un comprimé de 1 420 mg contient :

- Substance active :

Lufénuron 409,8000 mg

- Excipients :

Dioxyde de titane (E 171) 6,6911 mg

Oxyde de fer brun (E 172) 0,0448 mg

Excipient QSP 1 comprimé pelliculé de 1 420 mg

Principes actifs / Molécule

Lufénuron, Dioxyde de titane

Forme pharmaceutique

Comprimé

Inscription au tableau des substances vénéneuses (Liste I / II). Classement du médicament en matière de délivrance

Usage vétérinaire.

Temps d'attente

Toutes cibles :
Sans objet.

Propriétés

Propriétés pharmacodynamiques

Le lufénuron, de la famille des benzoylphénylurées, est un inhibiteur de développement des insectes qui agit en inhibant la synthèse de la chitine.

Il n'a aucun effet sur la viabilité des puces adultes ni sur la production des œufs ; par contre, il entraîne une diminution très marquée du taux d'éclosion des œufs et exerce une action létale sur les larves.

Propriétés pharmacocinétiques

L'absorption du lufénuron est rapide ; le pic plasmatique est obtenu 2 heures après administration. L'ingestion simultanée d'aliments augmente cette absorption qui est très variable et incomplète. Elle atteint environ 50 % de la dose administrée, mais varie considérablement d'un animal à l'autre.

Le lufénuron, très liposoluble, se concentre préférentiellement dans la graisse, puis est progressivement libéré dans le plasma où sa demi-vie est de 15 à 20 jours. Les concentrations plasmatiques supérieures aux concentrations minimales efficaces sont maintenues pendant plus de 30 jours.

Le lufénuron est principalement excrété par voie fécale, sous forme inchangée.

Après administration répétée, on ne note pas de bio-accumulation plasmatique et le lufénuron n'est plus détectable dans le plasma 3 mois après la dernière administration.

Mise en garde

Contres-indications et mise en garde

Contre-indications

Non connues.

Mises en gardes particulières à chaque espèce cible

Toutes cibles :

Si plusieurs chats et chiens sont présents dans un même foyer, le traitement doit être appliqué à tous les animaux.

L'action du lufénuron s'installant progressivement, en 4 à 8 semaines environ, l'effet maximal est obtenu par un traitement de plusieurs mois consécutifs.

Effets indésirables (fréquence et gravité)

Non connus.

Précautions d'emploi

Précautions particulières d'emploi chez les animaux

Dans le cas d'une infestation déjà présente au moment du premier traitement ou lors de contaminations passagères en cours de traitement, on peut éliminer les puces adultes à l'aide de médicaments insecticides appropriés.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Aucune.

Autres précautions

Aucune.

Utilisation en cas de gravidité et de lactation ou de ponte

Les essais de tolérance effectués sur la chienne gestante et en lactation n'ont fait apparaître aucun effet indésirable.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgences, antidotes)

Aucun signe d'intolérance n'a été mis en évidence à 5 fois la dose recommandée.

Précautions pharmacologiques

Interactions médicamenteuses et autres

Non connues.

Incompatibilités

Non connues.

Conservation

Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 4 ans.

Précautions particulières de conservation selon pertinence

Ne pas conserver à une température supérieure à 30°C.

Maintenir le conditionnement primaire à l'abri de la lumière et de l'humidité.

Conserver dans le conditionnement d'origine.

Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

Présentation

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché / exploitant

Elanco
Heinz-Lohmann-Strasse 4
27472 Cuxhaven
Allemagne

Classification ATC Vet

- QP53BC01

Laboratoire



ELANCO FRANCE
Crisco Uno, Bâtiment C,
3-5 avenue de la Cristallerie
92310 Sèvres, France
Tél : 01.55.49.35.29
<http://www.elanco.fr>

Numéro d'autorisation de mise sur le marché

FR/V/5430753 5/1993

Date de première autorisation

1993-08-23

Présentation et quantité

PROGRAM[®] G Boîte de 1 plaquette de 6 comprimés pelliculés

Code GTIN : 03660132716148